

Le 3 novembre 2016

DÉLÉGUÉES SOCIALES ET DÉLÉGUÉS SOCIAUX NOTRE RÉSEAU EST EN MARCHE

Du 24 au 28 octobre dernier, 18 consœurs et confrères de toutes les régions du pays se sont réunis à Ottawa pour jeter les bases de notre réseau national de déléguées sociales et délégués sociaux.



PETIT RETOUR EN ARRIÈRE

Nous reconnaissons tous les effets négatifs de l'organisation du travail à Postes Canada sur la vie syndicale, personnelle et familiale des membres. On n'a qu'à penser aux problèmes de garde d'enfants que crée le système de « double vague » pour les factrices et facteurs. Et que dire des conséquences des réorganisations et de la surcharge de travail sur les FFRS? Non seulement elles donnent lieu à des situations totalement inacceptables, mais elles contribuent aussi à la non-reconnaissance de leur travail. C'est pourquoi au congrès de 2015, les déléguées et délégués ont adopté à l'unanimité une résolution demandant que les déléguées sociales et délégués sociaux soient reconnus dans la convention collective et qu'il s'agisse d'une revendication PRIORITAIRE dans le cadre des négociations.

Cependant, pour renforcer sa position, le Syndicat doit mettre en place une structure adéquate pour servir les membres.



LE RÉSEAU DE DÉLÉGUÉES SOCIALES ET DÉLÉGUÉS SOCIAUX

La politique D-32 des statuts nationaux explique très bien le rôle de la déléguée ou du délégué social, qui est le suivant :

« D'être à l'écoute des personnes afin de les aider à cerner leurs problèmes et à trouver des solutions, de faire un travail de référence dans le but d'orienter les personnes vers les bonnes ressources et cela au bon moment. »

Des consœurs et confrères de plusieurs régions du pays ont reçu dans le passé la formation de déléguée ou délégué social, mais il faut maintenant mettre en place le réseau.

LA STRATÉGIE SYNDICALE : NOMMER ET FORMER DES COORDONNATRICES ET COORDONNATEURS DANS TOUTES LES RÉGIONS

Après de multiples discussions avec des responsables de réseaux de la Fédération des travailleuses et travailleurs du Québec (FTQ) et du Congrès du travail du Canada (CTC) et en tenant compte de nos propres expériences, le Conseil exécutif national a décidé que la meilleure façon de mettre en place le réseau était de former des coordonnatrices et coordonnateurs régionaux.

Le rôle des coordonnatrices et coordonnateurs sera de recruter et de former des déléguées sociales et déléguées sociaux dans leur région respective, de répertorier les ressources existantes et de faire la promotion du réseau dans leur région respective.

Les coordonnatrices et coordonnateurs régionaux ont maintenant reçu leur formation. Vous aurez certainement de leurs nouvelles au cours des semaines à venir!

Postes Canada est souvent un lieu de travail cruel. Grâce au Syndicat, nous pouvons apprendre à nous soutenir les uns les autres quand nous sommes aux prises avec des sources de stress injustes en milieu de travail.

Solidarité,



Dave Bleakney
2e Vice-président national

2015-2019 – Bulletin n° 203

/bt sepb 225 / mp scfp 1979

